

# Les expositions

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **29 (1941)**

Heft 594

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264158>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qui ont suivi des cours d'introduction ont déjà compris ce que c'était que l'esprit de camaraderie: c'est en apprenant à se connaître toujours mieux les unes et les autres, en s'unissant dans un même effort que nous atteindrons plus sûrement le but que nous nous sommes proposés: Servir le Pays.  
I. R.

**CHERCHÉ** pour correspondre avec des officiers polonais intéressés en Suisse orientale quelques personnes sachant surtout l'allemand, disposées à s'intéresser à ces jeunes gens, à échanger des idées avec eux sur des sujets littéraires, et d'une manière générale à les encourager et à les aider à garder un moral élevé dans les circonstances où ils se trouvent. S'adresser à la Rédaction du Mouvement qui enverra des noms et des adresses.

## La situation professionnelle et la formation des travailleurs sociaux en Suisse

(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

La Suisse allemande, plus industrialisée que la Suisse romande, possède des assistantes sociales dans certaines fabriques, des services de tuteurs

## La situation des enfants réfugiés dans le centre de la France

...La plupart des communes du Limousin sont extrêmement étendues, les fermes isolées à 5 ou 6 kilomètres du bourg ne sont pas rares; les écoliers ont donc à fournir chaque matin des courses fort longues, tel enfant marche une heure, tel autre une heure et demie. Naturellement en arrivant à l'école ces enfants sont transis et fatigués, et jusqu'à présent il leur fallait attendre jusqu'à midi pour pouvoir faire réchauffer sur le poêle de l'école ou sur la cuisinière de l'institutrice la soupe qu'ils apportent dans leur petite gamelle. Maintenant plusieurs cantines sont organisées pour offrir aux écoliers ayant fourni une longue marche un bon bol de lait chaud dès leur arrivée à huit heures du matin. Mais dans la plupart des cantines, c'est surtout l'ordinaire du repas de midi qui a été très sensiblement amélioré grâce au fromage et au lait sucré de l'Union Internationale de Secours aux Enfants. Le fromage par exemple a été distribué dans une vingtaine de cantines, il a donc été distribué en tout environ 16.000 parts de fromage parmi notre population enfantine, victime de la guerre.

### Les adoptions...

L'U. I. S. E. nous a également beaucoup aidés par le moyen des adoptions par photocartes. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre à ce jour 150 enfants ont été signalés; une grande partie sont déjà adoptés et reçoivent de leur parrain des mensualités de 100 fr. français et une correspondance personnelle s'est établie dans la plupart des cas.

Ces mensualités servent le plus souvent aux mères de famille à venir les enfants adoptés. L'allocation aux réfugiés dont vivent la grosse majorité des repliés ne leur permet aucune dépense vestimentaire. Il est touchant de voir la fierté du petit réfugié qui porte une culotte neuve ou un joli tablier d'école, don de son parrain. L'autre jour un petit garçon est venu me dire: « Vous sa-

vez mon parrain il est prisonnier en Allemagne, maintenant j'en ai un autre qui m'envoie de si beaux cadeaux; c'est chic d'avoir deux parrains ». Parfois le mandat mensuel permet de régler des frais d'écolage; des fortifiants pour un enfant anémié; même un dictionnaire (d'occasion) pour un élève désolé de ne plus avoir de livres d'études. Je connais aussi une petite fille dont la famille est retournée en zone interdite et ne peut venir la chercher et dont les mensualités de sa marraine payent la pension chez une brave paysanne. C'est le dortoir commun de l'Assistance Publique qui est ainsi épargné à ce petit enfant.

Ce qui nous frappe, c'est qu'au nord comme au sud de la Sarine, les postes supérieurs de directeurs, de tuteurs généraux, de secrétaires responsables sont généralement entre les mains d'hommes, tandis que les femmes, même les mieux qualifiées, restent en sous-ordre. Sans doute les nominations sont-elles faites par les municipalités ou les gouvernements, et tout naturellement dans une demi-démocratie, ces instances

Un grand appui moral...  
Les lettres des parrains et des marraines sont une occasion de réjouissance générale; dès que j'arrive dans une ferme, l'heureux filleul m'apporte la jolie carte postale illustrée qu'il a reçue de Suisse. Elle est ensuite épinglée sur le mur nu, comme un tableau de prix, mais il faut souvent la détacher pour la relire. L'autre jour une fillette de 12 ans a reçu pour son anniversaire plusieurs lettres! Je crois que cela a été un des plus beaux jours de sa vie, et certainement un des plus beaux depuis qu'elle s'est enfuie avec ses cinq petits frères et sœurs, sous d'incessants bombardements. L'enfant en question a pour marraine toute une classe d'école de Genève; elle a maintenant plusieurs petites amies dont elle connaît les noms et à qui elle peut écrire. C'est un privilège pour les réfugiés dont la famille, les amis sont restés en zone interdite et qui ne reçoivent jamais aucune correspondance. Surtout à la campagne, dans les hameaux éloignés la lettre de la marraine ou du parrain est un événement important, impatientement attendu...

Sylvie MONOD, infirmière-visiteuse  
(Inspectorat d'hygiène de la Haute-Vienne)  
(Communiqué par l'Union Internationale de Secours aux Enfants).

Un marrainage ou un parrainage par photocarte coûte 10 fr. suisses par mois. S'adresser à l'U. I. S. E., 15, rue Lévrier, Genève, ainsi que pour tout renseignement sur l'aide à fournir aux enfants réfugiés.

lant dépend essentiellement de chaque poète en particulier. Dans de nombreux ouvrages suisses, on peut reconnaître à la fois des influences latines ou germaniques, fait qui ne confère point à ces écrits un caractère hybride, mais au contraire renforce leur originalité propre. Ces influences doubles sont dues en partie à l'être même du Suisse qui, organiquement, a réuni en lui, au cours des siècles, les éléments de deux races, en partie aussi à la connaissance qu'il a des cultures allemande et française. Pourquoi ne chercherait-il pas à acquérir beaucoup plus largement ces cultures, grâce à ses relations avec ses compatriotes parlant d'autres langues?

Mais il ne s'agit pas de cela tout d'abord. Ce qui importe, c'est la formation, ainsi que le perfectionnement, d'une certaine attitude suisse pour laquelle notre époque a trouvé une appellation heureuse: celle d'*humanisme fédéral*. Cette attitude repose sur la conception de la Suisse « une et diverse »: elle représente la somme des possibilités culturelles variées de la Suisse et, en même temps, elle est l'expression d'une similitude de pensée, de sentiment et de volonté parmi tous les Suisses. Justification intellectuelle de la pensée nationale suisse, cet idéal la dépasse et se développe jusqu'à rejoindre l'idée d'*humanité*, d'union sans heurt entre les peuples. Il est nécessaire à la vie de la Suisse, dans sa variété organique croissante provenant de la volonté même du peuple. Il est aussi le don fait par notre pays aux grandes cultures de l'Europe, parmi lesquelles il a sa place. Si cet idéal est dédaigné d'autrui, ce n'est pas une raison pour nous d'y renoncer et de le laisser s'affaiblir. Dans son intérêt, les relations intellectuelles entre la Suisse allemande et la Suisse romande, comme d'ailleurs celles entre toutes les parties de notre pays, doivent être consciemment cultivées et approfondies.

\* \* \*

Une remarque s'impose quand, ayant achevé la lecture de cette belle esquisse littéraire, on consulte les tables qui lui sont annexées. Parmi

les traductions échangées en Suisse, de 1848 à nos jours, entre les deux principales portions linguistiques de notre pays, un très grand nombre — et souvent des meilleures — sont dues à des plumes féminines. Je relève au hasard: Elise Ebersold, Nina Knoblich, Minna Hoffman, Christiana Osann, Martha Schiff, Selma Fischer, Elly Rychner, Cécile Inès Loos, Catherine Guillard, Gabrielle Godet, Noémi Valentin, Louisa Wenger, M<sup>me</sup> Schröder, Isabelle Kaiser, Denise Riboni, M<sup>me</sup> Rambert, Claire-Eliane Engels, Sophie-L. Cherbuliez, M<sup>lle</sup> Hélène Matthey, Denise Durrant, Béatrix Rodès, Berthe Vadier, M<sup>me</sup> Lebet-Bourgeois, M<sup>lle</sup> C. Haltenhoff, M<sup>lle</sup> E. Boutillonne, M<sup>lle</sup> M. Gressieu, Anne König, M<sup>me</sup> H. Serment, etc....

Plusieurs des œuvres traduites ou citées dans les articles critiques analysés proviennent également de femmes et sont signées: Alice de Chambrier, André Glades, Mario, Noëlle Roger, Berthe Vadier, Cécile Inès Loos, M<sup>me</sup> Meyer de Schauensee, Esther Odermatt, Frida Staebule, Hermine Villingier, Lisa Wenger, Maria Waser, Monique Saint-Hélière, Isabelle Kaiser, Berthe Kollbrunner-Leemann, Ruth Waldstaetter, Olga Amberger, Nany von Escher, etc....

Cette constatation, comme aussi les réflexions qu'on est appelé à faire sur l'étude approfondie et si modestement présentée de M<sup>me</sup> Greiner, nous amènent à aborder une fois de plus la question brûlante du travail féminin. On a pu démontrer à quel sabotage économique, à quel marasme social aboutiraient des mesures empêchant le gain de per-

## Petit Courrier de nos lectrices

**Une vieille féministe indignée.** — Qui n'a pas, comme moi, rougi de honte en lisant le récent avis du Département de Justice et de Police contre la tenue indécente ou négligée et le port du costume masculin par de trop nombreuses femmes à Genève? Que l'on en vienne là prouve une singulière déchéance de la moralité publique, car se vêtir d'une façon qui puisse motiver les observations de la police signifie un singulier manque de respect de soi-même aussi bien que des autres. Et quel bel argument contre nos revendications dont ne vont pas manquer de s'emparer nos adversaires! Il est vrai que les femmes visées par cet avis sont celles qui se soucient fort peu de tout ce que, depuis des années, nous ne cessons de dire et d'écrire!

**Moderne en tout.** — Je n'ai pu m'empêcher de sourire en lisant le communiqué alambiqué et un tantinet ridicule du Département de Justice et de Police de notre canton concernant la tenue des « personnes du sexe féminin ». Veut-on à l'hôtel de Ville revenir au temps des lois somptuaires et nous prescrire combien d'aunes d'étoffe doit comporter chaque pièce de notre habillement? et l'Etat, qui se mêle déjà de tout, va-t-il encore envahir ce domaine de notre vie privée? D'ailleurs, j'avoue ne pas voir en quoi il est indécemment de porter, pour monter à bicyclette, un pantalon masculin, bien préférable à mon avis aux petites

robes légères, que le vent de la course retroussé généralement jusqu'à la ceinture! et nos autorités ne manquent-elles pas singulièrement de logique en autorisant, par ce même communiqué « une tenue que comporte la pratique d'un sport... tel que la natation », car chacun trouvera comme moi qu'une femme qui traverse le pont du Mont-Blanc en pantalon long, jernis jusqu'aux chevilles, offense mille fois moins la décence que celle qui se rend en tram à Eaux-Vives-Plage en ayant déjà arboré sa tenue de natation!

**Une Samaritaine à S. B.** — Il est évident que la proposition faite par M. le Dr. Bettes, de la Tour-de-Peilz, à l'Assemblée des Samaritains, à Bellinzone, dictée par la meilleure des intentions, relève de l'utopie. On ne saurait pratiquement mobiliser tout le pays, on ne saurait imposer aux femmes le service samaritain obligatoire pas plus que le service militaire obligatoire. Si la proposition de M. le Dr. Bettes a pour effet de réveiller quelques femmes qui n'ont pas encore compris qu'elles ont des devoirs envers leur pays, elle n'aura pas été inutile. Mais ces belles endormies ne sont-elles pas justement celles que tant d'hommes appellent de « vraies femmes », poupées inutiles, sauf pour leurs journaux, qui se moquent éperdument des droits et des devoirs civiques? Alors il faudrait faire l'éducation de ces femmes et de ne pas mettre les bâtons dans les roues des associations féminines qui se sont donné pour but l'éducation civique de la femme.

ne pensent même pas à la possibilité de candidatures féminines. L'infériorité du salaire féminin relativement au salaire masculin, lorsqu'il s'agit d'un travail comportant les mêmes responsabilités, ne s'explique que par la surabondance de la période où les femmes faisaient toujours du travail bénévole. Maintenant encore certaines travailleuses sociales, diaconesses, sœurs visitantes catholiques, officières de l'Armée du Salut, ne reçoivent en échange de leur travail que leur entretien et de l'argent de poche. Il paraît être tout aussi courant que la femme, si elle veut poursuivre du travail social, reste célibataire: bien rares sont les institutions qui admettent le concours des femmes mariées, et cela surtout si elles ont charge de famille.

Quant à la préparation à leur profession, les travailleuses sociales ont pour ainsi dire toutes reçu une formation spéciale, soit dans les Ecoles d'études sociales, soit comme infirmières, ou encore à l'Institut J.-J. Rousseau, au Séminaire pédagogique thérapeutique de Zurich, et à l'Institut des Ministères féminins. Les travailleurs sociaux masculins se recrutent différemment: les uns ont fait des études universitaires, d'autres de l'enseignement ou du commerce. En tant que spécialistes du travail social, ils doivent se former par la pratique ce qui, lorsqu'il n'y a pas chez eux de vocation proprement dite, présente de grands inconvénients. Il est d'ailleurs intéressant de lire les remarques personnelles des travailleurs sociaux sur les nécessités de leur préparation: le juriste regrette de n'avoir pas plus de connaissances pédagogiques, et le pédagogue voudrait avoir eu dès le début des notions de droit! C'est que le travail social touche à tant d'aspects de la vie qu'il demande une culture générale aussi étendue que possible, la connaissance de deux ou trois langues, la pratique de la comptabilité et des travaux de secrétariat et, pour la femme, celle des travaux ménagers. Les Ecoles d'études sociales ont établi des programmes qui répondent à ces

nécessités, comme nous le verrons dans un prochain article. L'Université permet une préparation en profondeur, mais seulement sur le terrain de la théorie.

Les données concernant la durée du travail font comprendre que le travailleur social ait besoin d'une bonne constitution, d'un bel équilibre nerveux, et surtout de facilité d'adaptation, de bon sens et de bonté.

D'aucuns ont suggéré qu'on limite le nombre des élèves de nos Ecoles sociales, puisque le marché du travail ne leur offre pas assez de débouchés. Ce serait sans doute regrettable, car il est bon qu'une saine concurrence maintienne haut le niveau de cette profession; et il ne s'agit pas avant tout d'intérêts professionnels, mais de former des personnalités capables de résoudre des problèmes difficiles pour le bien de la société et du pays. La même considération vaut pour la collaboration d'aides bénévoles: les forces vives, les dons spéciaux pour le travail social doivent être employés dans une lutte opiniâtre contre la misère, les fléaux sociaux, pour une meilleure éducation populaire et une entr'aide toujours plus large et compréhensive. A. de M.



## Les Expositions

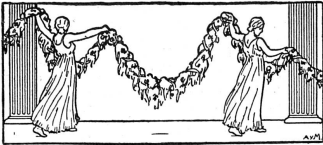
La Guilde du Livre à Lausanne est ouverte jusqu'au 19 juin une exposition de peinture de Lelio Fiaux. On y voit de nombreux paysages, lesquels nous renseignent sur un peintre dont on ignore tout; il a vécu à Tahiti d'où il a rapporté des toiles de sa case, de la lagoon, des Tahitiennes couronnées de fleurs, des photographies aussi, très belles; il a vécu en Italie, car voici la Trinité des Monts, la villa Madama, des vues de Venise, notamment des dessins à la plume colorés; puis des paysages du pays, des natures-mortes, des portraits... Et soudain, près de la porte, au moment de sortir, on trouve un portrait: *Moi-même*, une femme évoquée au milieu de rouges assourdis. Comment! c'est une femme! Rien ne le faisait deviner dans ces toiles vibrantes, qui révèlent une personnalité multiple, très intéressante, où se décèlent bien des influences, où ce qui fait le plus défaut, c'est une forte discipline. Lelio Fiaux serait-elle un peu bohème? Aurait-elle manqué, pour lier tous ses dons, de la forte influence d'un maître?

Et l'on comprend que le peintre est fille du notaire Fiaux, que Lausanne n'a pas oublié, que c'est sa sœur, M<sup>me</sup> Piot-Fiaux, qui expose, au milieu de ces toiles consacrées au dépaysement, une vitrine pleine de magnifique reliures, d'un goût parfait, d'une sobriété digne d'éloges: par-

c'est justement parce que, aux yeux des hommes médiocres, elles représentent une concurrence désagréable. Il faut reconnaître que, depuis longtemps déjà, elles ont donné la preuve d'une capacité de travail et d'une bonne volonté égales et même supérieures à celles des hommes.

Veuille M<sup>me</sup> Trudi Greiner nous pardonner cette longue digression à propos d'un ouvrage aussi élégamment et nettement délimité que le sien!

M. GAGNEBIN.



## A travers les Sociétés

### Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud.

C'est dans la jolie ville de Rolle que la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud a tenu le 15 mai dernier sa XXV<sup>ème</sup> Assemblée générale, excellentement préparée par l'Union de Rolle et sa présidente, M<sup>me</sup> Clerc, une alerte octogénaire qui entretient les meilleures relations avec les autorités. Au début de la séance, M<sup>me</sup> Aubert (Le Sentier) a rendu hommage à la mémoire de M<sup>lle</sup> S. Meylan, fondatrice et présidente dès 1920 de l'Union du Sentier, et dont ce journal a annoncé avec chagrin le décès survenu en décembre dernier; puis M<sup>lle</sup> Fonjallaz a présenté le rapport annuel de la présidente. La Fédération s'est beaucoup occupée de l'organisation des Services complémentaires féminins et de celle de l'aide à la paysanne; elle a créé une Commission économique, présidée par M<sup>me</sup> Cuenod (Vevey), et a, comme les autres Sociétés féminines à travers la Suisse, appuyé les dispositions intéressant les femmes dans la révision de la loi fédérale sur le cautionnement.

Après le rapport financier, après l'élection du Comité (M<sup>mes</sup> et M<sup>lles</sup> Barraud (Bussigny), Berdoz (Moudon), L. Comte (Lausanne), Fonjallaz (Epesses), de la Harpe (Vevey), Sauvini (Nyon), Charmey (Avenches), Raymond (Le Sentier), Jaquier (Aigle) et M<sup>mes</sup> Held (Montreux) et Wer-

ner (Château d'Oex) suppléantes; après une manifestation en l'honneur de M<sup>lle</sup> Jaunin (Avenches) trésorière de la Fédération pendant 21 ans, et l'élection par acclamation de M<sup>lle</sup> Fonjallaz comme présidente, on entendit les rapports des Unions de Lavaux (M<sup>lle</sup> Guignard) et de la Vallée (M<sup>me</sup> Reymond), sur lesquels nous ne pouvons, faute de place donner des détails. Puis la séance du matin se termina par un vivandage causerie de M<sup>lle</sup> Anna Martin, directrice du bureau de renseignements financiers de la Saffa, à Berne, sur *La femme et les problèmes économiques actuels*. Après avoir rappelé les multiples ordonnances et arrêtés promulgués par le Conseil fédéral, M<sup>lle</sup> Martin a fait l'éloge du travail accompli par nos 230.000 paysannes, par les 611.000 femmes occupées dans l'industrie, dans les assurances, le commerce, les banques, qui ont pu continuer le travail abandonné par les mobilisés parce qu'elles étaient préparées à le faire; comme quoi il ne faut pas négliger la formation professionnelle de la femme. M<sup>lle</sup> Martin a exposé ensuite les devoirs des consommatrices, des ménagères entre les mains de qui passent les deux tiers des revenus nationaux; elles sont économes, éviteront les dettes, les prêts usuraires, une des plaies actuelles, auront à cœur de payer comptant, de procurer du travail à ceux et à celles qui en manquent: tout faire soi-même est bien, mais c'est un tort quant on peut payer des aides, lesquelles sont dans la gêne.

Interrompue pour un repas au Casino, au cours duquel on entendit les autorités locales rendre hommage au travail accompli par la femme, la séance reprit à 15 heures avec une conférence de M. Maurice Veillard, juge au tribunal de police de Lausanne, sur *La dénatalité, problème national*. Le conférencier part de rapprochements historiques pour montrer que la Suisse a subi déjà de terribles crises, mais qu'elle a su

les surmonter. Elle surmontera encore les difficultés actuelles si elle veut vivre. Mais elle ne peut vivre que si elle a des enfants. Ce problème de la natalité est complexe, et l'orateur se défend de juger autrui. Mais il insiste sur la nécessité d'avoir des enfants, ce qui sera facilité par l'aide à la famille, par les allocations familiales. Certes, pour la femme surtout, c'est une charge, charge physique, morale, charge matérielle, lourde responsabilité; à ce grand devoir elle saura faire face si on l'intéresse à la communauté, à la commune, au canton, au pays, si on fait son éducation civique, en lui montrant sa valeur, ses devoirs et ses responsabilités.

S. B.

(Publication retardée faute de place.)

### Le rôle de la femme dans la Ligue du Gothard.

Pour accomplir intégralement son rôle comme compagne de l'homme, comme mère éducatrice, la femme doit participer activement à la vie de la communauté. Cette dernière d'ailleurs ne peut se passer de la collaboration des femmes, car toute communauté vivante repose sur la coopération créatrice des forces masculines et féminines.

Le rôle de la femme dans la vie publique est différent de celui de l'homme, mais il n'est pas moins important. Il est donc indispensable que la femme puisse se développer et y agir selon ses aptitudes. Pour lui permettre de s'y incorporer tout naturellement, il faut qu'elle y accède par degré: responsabilités dans la vie de famille d'abord puis dans la vie sociale, puis communale, etc.

Persuadée que notre vie confédérale ne peut être saine et féconde qu'avec l'aide active des femmes, la Ligue du Gothard admet celles-ci dans ses rangs au même titre que les hommes. La Ligue n'a pas créé d'organisation féminine spéciale; la collaboration de l'élément féminin ne

doit pas s'y manifester sous forme d'action collective de groupes féminins, mais elle doit se traduire par une contribution personnelle de chaque femme, consciente de sa responsabilité et de la valeur de son apport dans le groupe dont elle fait partie. Les femmes affiliées à la Ligue du Gothard s'incorporent directement dans les groupes déjà constitués et travaillent avec les hommes à la réalisation des tâches communes. Les réunions exclusivement féminines sont consacrées à l'auto-formation de la femme et à son éducation civique.

H. G. P.

### Coopératrices romandes.

L'Union des Coopératrices romandes a tenu son Assemblée générale annuelle le 10 mai, à la Maison du Peuple, à Lausanne, sous la présidence de M<sup>lle</sup> E. Thévenaz (Lausanne). Parmi les 162 participantes, on remarquait les déléguées de la Guilde suisse, du Mouvement coopératif suisse, de dix-huit groupes de coopératrices et de vingt-sept sociétés coopératives de la Suisse romande.

Après les rapports administratifs, diverses décisions furent prises concernant l'éducation personnelle et le développement intellectuel de la femme. Le Séminaire coopératif de Freidorf offre dans ce but, du 18 au 20 août prochain, un cours de trois journées aux coopératrices romandes. L'entraide et l'aide aux paysannes, à laquelle collaborent les coopératrices, ont fait l'objet de discussions.

Deux nouveaux sièges ont été créés au sein du bureau pour les représentantes des régions de Neuchâtel et de Bienne.

Une conférence remarquable, sur un sujet journalistique, faite par M. Ch. H. Barbier (Bâle), termina la séance, qui fut suivie d'une réception et d'une exposition de travaux exécutés dans les groupes de coopératrices.

chemin, pleine peau, rafia brodée, toile rustique, papiers de garde légèrement décorés revêtent d'authentiques chefs-d'œuvre. S. B.

## Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance s'est réuni samedi 7 et dimanche 8 juin dans l'hospitallerie demeure zurichoise de M<sup>lle</sup> Fierz. Citons ci-après quelques unes des nombreuses questions traitées:

**Collectes:** Le Comité recommande à nouveau sa collecte en faveur des réfugiés de France (compte de chèques postaux de l'Alliance: Steckborn VIII c 2288, et de la doctoresse Girod: Genève I. 4891) ainsi que la collecte qui sera lancée en automne pour les œuvres de crise, renouçant de ce fait à entreprendre une campagne pour un don spécial des femmes suisses.

**Commissions:** La Commission d'Hygiène, grâce aux démarches de M<sup>lle</sup> le Dr. Turnau, a pu faire distribuer ses brochures d'hygiène sociale par deux dispensaires du canton de Lucerne. — La Commission des questions économiques a mentionné le vœu de M. Käppli que des femmes fassent partie des Commissions cantonales de fixation des prix, et recommande à toutes les femmes de faire leur devoir de citoyennes en observant, et en faisant observer autour d'elles les instructions de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation — l'Office suisse pour les professions féminines a nommé

un nouveau membre dans son Comité en la personne de M<sup>lle</sup> Manger-Biéri. — La Commission d'études législatives a mis à l'étude la question des ventes à tempérament, et va adresser au Département fédéral de justice et police la demande d'étudier des modifications pouvant parer à ce danger; à l'article 226 du Code des obligations.

**Affaires internationales:** Le Comité a décidé de soutenir de tout son effort le Bulletin du Conseil International des Femmes, actuellement rédigé par M<sup>lle</sup> Girod, et qui permet de garder de précieux contacts avec les Conseils nationaux d'autres pays.

**Assemblée générale:** Le Comité a accepté avec reconnaissance l'invitation des Sociétés féminines de Romanshorn à tenir dans leur ville l'Assemblée générale de 1941 dont la date est fixée aux 27 et 28 septembre, avec l'espoir que la distance n'empêchera pas les Sociétés romandes de se faire représenter en nombre. Les grandes lignes du programme de cette Assemblée ont été esquissées, en s'inspirant de l'idée de la responsabilité des femmes pour la défense et le service du pays. M. Gt.

### ECOLE MÉNAGÈRE & RURALE „CLOS DU MOULIN“ CHILLON-MONTREUX

Enseignement des langues, du ménage, de la culture maraîchère et des travaux de la ferme. Section spéciale pour jeunes filles délicates, non malades.

Conditions avantageuses. Demander le prospectus

Tous les charbons, bois, tourbe, etc.  
s'achètent dans une maison spéciale

**MAROLF & REY**  
Gare des Eaux-Vives Tél. 4.32.50  
Agents pour Genève du DECALOR, calorifère à bois à circulation instantanée d'air chaud  
Nombreuses références Demandez prospectus

TAILLEUR POUR DAMES ET MESSIEURS

### F.-X. THALMEYR

3 Diplômes de Paris  
Travail soigné  
Cours de Rive, 17 GENEVE  
Téléphone 4.46.28

À Madame de Pompadour  
Coiffure

Permanentes parfaites  
Soins du cuir chevelu  
Spécialités de teintures invisibles  
Téléphone 4.09.57  
Soins du visage  
Rôtisserie, 2, Genève Manucure

## Garnet de la Quinzaine

Samedi 14 juin:

GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux. Course à Lausanne pour rencontrer les travailleuses sociales de cette ville et visiter avec elles quelques institutions (Hôpital Nestlé, Pavillon Bourget, Hospice orthopédique). Départ de Genève, à 13 h. 20, de Lausanne (retour), à 18 h. 07. Billet collectif.

Jeu 19 juin:

LAUSANNE: L'éducation par la mère, cycle de causeries radiophoniques organisées par la Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, 18 h. 05 à 18 h. 15: *Le respect de la personnalité de l'enfant dans la famille*, par M<sup>me</sup> Dorette Berthoud, femme de lettres (Neuchâtel).

**VOUS LIREZ**  
50 nouveautés  
pour Fr. 10.—  
avec notre  
abonnement valable 2 ans  
**PRIOR**  
CORRATERIE, 9 CITE, 18

RESTAURANT VÉGÉTARIEN.  
**ARYANA**  
Cours de Rive, 7 GENEVE  
TEA-ROOM

**CORSET DUCHESSE**  
Louise PILEUR  
Rue de la Confédération, 26 - Tél. 4.11.96  
Corsets - Ceintures Soutien - Gorge  
Sur mesure et confectionnés

**Maison de Blanc**  
EUGÈNE GOTTSCHALK  
GENÈVE  
Place de la Fusterie, 7 Téléphone: 4.21.23  
LINGERIE  
LITERIE: TROUSSEAUX



## POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphoniste de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES

Samedi 21 juin:

BERNE: Rencontre des délégués des *Frauenzentralen*. — Rapports divers. — La protection de la famille, etc.

Dimanche 22 juin:

SCHWIZ: Journées suisses des Femmes universitaires. Discours d'introduction par M<sup>lle</sup> Antoinette Quinche (Lausanne). — Conférence par M. G. Thürer, professeur. — Après-midi: Course au Rütli. — S'inscrire avant le 17 juin, auprès de M<sup>me</sup> Henrici, Schanzacker, 3, Zürich.

Dimanche 22 et lundi 23 juin:

BERNE: Société d'utilité publique des Femmes suisses. Assemblée générale annuelle, Schanzli, *Dimanche, 14 h. 15*: Affaires administratives, rapports, etc. — *L'aide à la paysanne*: M<sup>lle</sup> Daschinger; *Notre situation économique*: M<sup>lle</sup> Dora Schmidt. — 19 h.: Banquet officiel. — 20 h. 30: Cinquantième anniversaire de la fondation de la Section de Berne. — *Lundi 9 h.*: Rapports: aide à l'enfance, fondation pour les fiancées, diplôme aux anciennes aides de maisons, enfants victimes de la guerre, etc. — *L'attitude morale et spirituelle de la femme suisse dans les temps actuels*, par M. E. de Steiger, conseiller fédéral. — Chant final: *O mein Heimatland*. — Après-midi: visite d'institutions, de musées, etc. — 16 h.: Thé Bellevue Palace offert par la Section de Berne.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

LA MACHINE À COUDRE SUISSE  
**Helvetia**  
DE HAUTE RENOMMÉE. Fondée en 1885  
Profitez encore de nos prix avantageux  
Rue de Rive, 4 Téléphone: 5.08.91

**Mollard & Delphin**  
Tapisseries de Styles  
Ouvrages de Dames  
5, Corraterie  
Téléphone 4.11.34  
Genève

**La Maison de la Laine**  
et de tous les tricotages  
TRICOTEUSE DE LA MADELINE  
1, rue du Vieux-Collège - Genève  
(côté Poste) Tél. 4.59.11  
Explications gratuites de M<sup>me</sup> V. Renaud

**M<sup>me</sup> A. KURY**  
Ex-chef masseuse de „La Lignère“  
Diplômée de Skodsborg (Danemark)  
ainsi que de Berne et Bâle  
Se recommande pour massages  
suédois et médicaux  
À domicile ou sur rendez-vous à son appartement  
8, rue Pierre-Fatio, 8  
Tél. 5.16.28 4<sup>me</sup> (Ascenseur)

**BONNETERIE DURUZ**  
PLACE DES EAUX-VIVES, 5  
**LAINES DURUZ**  
CROIX-D'OR, 3  
Maison de confiance. Prix raisonnables.

Un métier agréable et lucratif  
**Lydia Daïnow**  
Genève  
forme des élèves.

Cours théorique et pratique de soins de beauté  
2, pl. Fusterie Institut de Beauté  
GENÈVE Téléphone 4.42.10

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant vos achats aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité